

PLAN D'ACTION: OBJECTIF TROIS - VLEURS ET CULTURE C N DIENNES

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Appuyer les possibilités d'élargissement du marché international pour les Autochtones du Canada, par l'intermédiaire de la Stratégie canadienne pour le commerce international et des activités comme les foires et missions commerciales; en organisant une réunion de suivi à la première Table ronde économique des Autochtones; achever les travaux relatifs à l'ébauche de la Déclaration des peuples autochtones de l'ONU; achever les travaux relatifs à un document juridique interaméricain sur les droits des Autochtones; et contribuer aux activités et initiatives de la Décennie internationale pour les populations autochtones (1994-2004).	Incorporés dans les Stratégies existantes et futures; intégrés dans les foires et missions commerciales de 1997 et des années suivantes; organiser la table ronde d'ici 1998; version finale de l'ébauche du document de l'ONU d'ici l'an 2000; ébauche du document interaméricain le plus tôt possible.
Travailler avec l'ACDI dans les négociations sur la reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial.	Conclure une nouvelle reconstitution en 1998
Mieux définir la portée et la couverture de la Convention de Bâle sur le mouvement transfrontalière et l'élimination des déchets dangereux, au moyen d'une modification.	Adoption en 1997 d'une modification visant à mieux définir les déchets couverts par la Convention, et ratification.
Intégrer les questions liées aux droits de la personne, aux droits des femmes et aux droits de l'enfant dans le programme des missions futures d'Équipe Canada; établir un répertoire d'experts canadiens en droits de la personne qui seraient disponibles pour des missions de l'ONU; chercher à être membre pour un troisième mandat de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies; coparrainer une réunion des experts des traités sur les droits de l'homme de l'ONU.	En cours.
Appuyer l'objectif de l'ONU d'intégrer pleinement les questions liées aux droits et à l'égalité des femmes dans les programmes et plans d'action des tribunes internationales sur les droits de la personne; appuyer l'objectif de l'égalité des sexes du Secrétariat de l'ONU ainsi que les travaux du Rapporteur spécial de l'ONU sur la violence contre les femmes.	Intégration d'ici 1998 et favoriser l'atteinte de l'égalité des sexes au sein de l'ONU d'ici l'an 2000.